

COMMUNE DE  
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

CANTON DE  
BAPAUME

**DELIBERATION**

**N°43/2026**

**Objet :**

**Choix du prestataire  
suite appel d'offres  
pour la fourniture et  
la maintenance des  
photocopieurs de la  
mairie et des écoles  
publiques**

**Certifié exécutoire  
par le Maire, le**

**17 JUIN 2026**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 11 juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 04 juin 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Manuella BERNASINSKI, Arnaud BARBET, Juliette DUNAJSKI, Luc ADAMS, Juliette PETIT, Benjamin DALLE, Jules VARLET, Ghislaine LEMAIRE, Anne-Marie BARBIER, Virginie THERLIER.

Absents excusés : Nathalie BISSETTE, Magalie BOUTEMY, Fiona HERENT, Laurent DHE, Laurent MUCHEMBLED

Absent : Bernard FIEF

Procurations :

Nathalie BISSETTE donne procuration à Manuella BERNASINSKI

Magalie BOUTEMY donne procuration à Catherine ACCART

Laurent DHE donne procuration à Arnaud BARBET

Fiona HERENT donne procuration à Eugène DELAMBRE

Laurent MUCHEMBLED donne procuration à Virginie THERLIER

Secrétaire : Catherine ACCART

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE rappelle la délibération n°6/2026 en date du 06 mars 2026 concernant le choix du bureau d'étude pour le marché des photocopieurs.

La société NAXAN a rendu l'analyse des six offres reçues concernant ce marché.

Les notes obtenues par les différents candidats sont les suivantes :

CRITERE	PONDERATION
<b>VALEUR TECHNIQUE</b>	<b>55%</b>
Répartie selon les sous-critères suivants :	
1. <i>Caractéristiques Technique des équipements</i>	25%
2. <i>Développement Durable</i>	5%
3. <i>Offre de Services</i>	25%
<b>VALEUR PRIX</b>	<b>45%</b>

Suite à l'analyse des offres, les candidats ont obtenus les notes suivantes :

CANDIDAT	EQUIPEMENTS	DEV. DURABLE	OFFRE DE SERVICES	PRIX	TOTAL
ESI	22.59	5.00	24.25	45.00	96.84
FACTORIA	22.59	5.00	23.00	41.21	91.80
HAXES	25.00	5.00	22.50	30.42	82.92
PARTNER SYSTEMES	20.32	5.00	22.50	27.36	75.18
SHARP	25.00	5.00	24.50	36.26	90.76
TOSHIBA	23.12	5.00	23.75	31.01	82.88

Monsieur DELAMBRE explique que la société ESI a retenue l'attention de la commission d'appel d'offres.

- Location de 4 photocopieurs sur 20 trimestres : 392,79€ HT.
- Tarifs impressions : 0,0025€ HT pour le noir et blanc et 0,025€ HT pour la couleur.
- Coût de la maintenance trimestriel estimé à 242€ HT.
- Charges relatives à l'installation et à la formation des photocopieurs : 0€.
- Montant des frais du logiciel de remontée des compteurs : 0€.

Après discussion, l'assemblée décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de choisir la société ESI pour la location des photocopieurs qui serviront à la mairie et aux écoles publiques et autorise Monsieur DELAMBRE à signer tous les documents y afférents.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,  
Eugène DELAMBRE

